

Master mention Arts de la scène et du spectacle vivant

Présentation

Parcours proposés

- > parcours Perspectives critiques
- > parcours Pratiques et théorie de l'acteur
- > parcours Médiation du spectacle vivant à l'ère du numérique

Objectifs

La mention vise à prendre en compte les mutations actuelles du champ des arts du spectacle et se décline en plusieurs parcours pour répondre aux besoins des différents publics (étudiants, professionnels du spectacle vivant, enseignants) soucieux de se former à l'université.

Par sa volonté d'ouverture aux questions de la transdisciplinarité, ce master permet aux étudiants de développer leur aptitude à transférer des modes de travail et de questionnement en s'adaptant à des contextes différents, autant de qualités pour entrer dans le monde du travail d'aujourd'hui et préparer au mieux leur avenir professionnel.

Compétences visées

- Conceptualiser et organiser une réflexion de haut niveau dans le domaine des arts du spectacle, de la culture et du patrimoine.
- Acquérir les outils et les compétences de la recherche universitaire.
- Analyser, en s'appuyant sur l'interdisciplinarité, les liens unissant les différents arts : théâtre, musique, danse, performance, ainsi que les textes et les mises en scène de différentes cultures.
- Lier pratique et théorie pour développer et/ou accompagner des projets de spectacles professionnels.
- Rédiger des documents (synthèse, rapport, mémoire...) selon une méthode rigoureuse et efficace.
- Élaborer des dossiers, articles, projets pour diverses structures culturelles.

- Utiliser les outils informatiques et numériques (documentation, stockage des archives, traitement des données, captations audio-visuelles, sites Web, réseaux sociaux...).

- Produire, créer ou interpréter des spectacles en s'adossant à la recherche universitaire.

Organisation de la formation

Le master est organisé sous forme de parcours fortement mutualisés :

en Master 1, un parcours : *Perspectives critiques*

en Master 2, deux parcours : *Perspectives critiques* et *Médiation du spectacle vivant à l'ère du numérique*.

Admission

Modalités d'inscription

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

a) *Le dossier de candidatures sera constitué des pièces ci-après énoncées :*

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.

- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

b) *Selon les formations il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :*

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou les objectifs poursuivis par le candidat
- Un curriculum vitae ;
- Une attestation spécifique à la nature des enseignements de la formation visée ;
- Une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant en dehors de sa formation.
- Des documents ou œuvres produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences.

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures>

Et après ?

Poursuite d'études dans l'établissement

- > [Doctorat Arts du spectacle](#)

Les + de la formation ?

Stage

- > Stage: Obligatoire (3 mois en M2 pour le parcours Médiation du spectacle vivant)

Alternance

- > Type de contrat: Contrat de professionnalisation

Infos pratiques

- > Composante : UFR Arts, Lettres, Communication
- > Niveau d'étude visé : BAC+5
- > Durée : 2 ans
- > Crédits ECTS : 120 crédits
- > Alternance : Oui
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue, Formation en alternance
- > Lieu d'enseignement : Rennes
- > Campus : Rennes, Villejean

